

FICHE-PROJET N° 24

PCDR LEUZE-EN-HAINAUT – REFERENCES DE PROJET

| | | | |
|------------------------------|-------------------------|---------------------|--|
| Référence projet | 24 | Version | 1 |
| Intitulé générique du projet | Cadre de vie/Patrimoine | Date | Octobre 2012 |
| Priorité | 3 | Subside DR envisagé | <input checked="" type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non |

INTITULE DU PROJET

Valorisation du patrimoine archéologique de l'entité

A. CONTEXTE GENERAL

Leuze-en-Hainaut est une commune rurale moyennement étendue, dont le centre urbain polarise 9 villages de taille et population différentes, assez proches les uns des autres. Quelques sentiers relient ces noyaux d'habitats entre eux, tandis que d'autres sont « endormis ».

La majeure partie du territoire est vouée à l'agriculture, tandis qu'une faible part d'espaces boisés recouvre le village de Blicquy.

Hormis l'activité économique développée dans le parc industriel de Leuze, le dynamisme de l'entité est également impulsé par des exploitations agricoles importantes, ainsi qu'un réseau de producteurs locaux de qualité, riches d'un savoir-faire encore sous-valorisé.

Au plan naturel, le territoire de Leuze-en-Hainaut est assez pauvre en éléments structurants, malgré la présence de deux parcs naturels jouxtant de part et d'autre l'entité (parc naturel du Pays des Collines et parc naturel des plaines de l'Escaut). Toutefois, la Dendre contribue à façonner sa topographie.

D'un point de vue architectural, le patrimoine constitue également un élément non négligeable dans l'identité de Leuze-en-Hainaut. Fermes, chapelles, églises ou potales sont en effet autant d'éléments marquant le paysage des différents villages. L'entité est également pourvue d'un patrimoine archéologique particulièrement important. Enfin, il s'agit aussi de souligner les manifestations liées au patrimoine immatériel, comme la Danse du Roi à Thieulain. Ces manifestations sont garantes du ferment et de la cohésion locale.

Pourtant, lors des réunions citoyennes, des participants ont signalé leur inquiétude à l'égard du patrimoine, qu'il soit culturel, bâti ou paysager.

Les habitants constatèrent en effet un laisser-aller général, contrastant avec les potentialités générales.

Cette fiche-projet a donc pour objet de créer une dynamique autour du patrimoine archéologique afin de valoriser les richesses locales. Deux autres fiches projets prévoient de cibler leurs actions sur le patrimoine bâti et folklorique, ainsi que sur le patrimoine paysager.

B. DESCRIPTION DU PROJET

1. SITUATION EXISTANTE

a) LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

Le patrimoine archéologique de Leuze contribue à façonner l'identité leuzoise. Ceci étant, le potentiel le plus important reste enfoui et les conditions techniques de fouille en sous-sol sont complexes et nécessitent de grands moyens.

Dans les villages, la situation s'est un peu appauvrie depuis le transfert des collections archéologiques du musée gallo-romain de Blicquy vers l'archéosite d'Aubechies. Pour les habitants du village, ce changement fut vécu comme une perte d'identité, même si la démolition du bâtiment infesté de mэрule était inévitable. Malgré ces changements, la mémoire est restée vive et plusieurs personnes souhaiteraient valoriser ces éléments du passé.

2. **LE PROGRAMME**

Le projet consiste à développer un programme de valorisation global grâce à diverses actions telles que :

- La mise en valeur du patrimoine archéologique par une opération de vulgarisation visant à la compréhension de cette période historique.
 - ❖ cartographie générale permettant de comprendre l'étendue des sites occupés,
 - ❖ images de synthèse pour compléter les cartes.

Ces actions devront être reliées aux fiches-projets relatives aux mobilités douces (fiche 4), au patrimoine bâti (fiche 15) et à l'environnement (fiches 17 et 25).

3. **LOCALISATION**

Totalité de l'entité et liens vers les communes voisines (notamment Beloeil et l'archéosite d'Aubechies).

4. **MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITABLES**

- Actions de sensibilisation et d'information
 - Articles dans le bulletin communal,
 - Page web,
 - Plaquette ...
- Participation en lien avec les activités de la Maison du Tourisme du Tournaisis,
- Aménagement des abords des sites,
- Développement de l'offre d'hébergement.

C. JUSTIFICATION DU PROJET

Un grand nombre de personnes soutient ce projet, ce pour plusieurs raisons :

- A plusieurs reprises, les habitants ont signalé un certain désintérêt pour leur patrimoine,
- Leuze-en-Hainaut se situe dans une région pourvue d'un patrimoine archéologique riche,

1. **ORIGINE DE LA DEMANDE**

- Population (toutes séances de consultation confondues)
- CLDR

2. OBJECTIFS POURSUIVIS

- Maintien d'une identité commune,
- Valoriser le cadre de vie,
- Sensibiliser les jeunes aux différents patrimoines de leur région,
- Développer des activités éducatives en plein air,
- Développer un tourisme diffus.

D. EVALUATION

1. EFFETS MULTIPLICATEURS

- Relations plus fortes entre villages, par la mise en valeur de leur identité propre,
- Développement de l'offre culturelle et touristique,
- Augmentation de l'offre d'hébergement (tourisme diffus).

2. NOMBRE D'EMPLOIS ENVISAGE

Un emploi pourrait être créé pour l'entretien régulier des sites patrimoniaux. Au besoin, il pourrait s'agir de l'éco-cantonnier.

3. INDICATEURS DE RESULTATS

- Attractivité dans les lieux et sites archéologiques,
- Sondage de satisfaction,
- Retombées touristiques : nuitées, infos, festivités, manifestations ...

4. INDICATEURS D'IMPACT

- Eau : Pas d'impact particulier,
- Air/Climat : Pas d'impact particulier.
- Sol : L'aménagement des abords de certains sites, même léger, pourra contribuer à l'imperméabilisation du sol.
- Energie: Pas d'impact particulier,
- Déchets : Il conviendra d'organiser une collecte à proximité des lieux de visite (sites ...),
- Cadre de vie : le projet, dans sa valorisation complète, contribuera à améliorer le cadre de vie. A cet égard, un soin particulier sera apporté à :
 - La signalisation, qui devra être adaptée
 - L'information soignée, de manière à améliorer les échanges entre villages et à diffuser une information vulgarisée de qualité
- Mobilité et sécurité publique: Les aménagements publics aux abords des sites seront sécurisés.

5. LE PROJET DANS LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

| ECONOMIQUE | SOCIAL | ENVIRONNEMENT |
|--------------------------|---------------|----------------------|
| Attractivité touristique | Culture | Embellissement |

E. ESTIMATION DU COUT GLOBAL

Cf. tableau récapitulatif